

Les plantes fourragères annuelles à ensemercer en août

Les céréales en semis pur ne s'utilisent pas couramment comme fourrage, car leurs coûts d'établissement plus élevés les rendent moins économiques à produire que les cultures fourragères vivaces (tels les mélanges luzerne-graminées). Mais, comme il y a une pénurie de foin au Québec, c'est l'une des alternatives pour obtenir du fourrage ou du pâturage à l'automne.

L'avoine fourragère

- En pâturage, l'avoine est plus appétente que l'orge
- Il est important de semer une avoine fourragère plutôt qu'une avoine cultivée pour son grain parce que le rendement estimé en fourrage est beaucoup plus élevé.
- Pour un semis direct à faire après un retour de seigle ou de triticale d'automne ou encore après une céréale de printemps récoltée tôt en août. Il faut éviter le travail de sol qui augmente l'assèchement en surface.
- Pour un semis direct sur une prairie, il faut détruire la végétation de prairie au préalable. Le traitement avec l'herbicide Glyphosate (Roundup) n'est pas efficace sur des plantes jaunies en manque d'eau. Il faut attendre la repousse des feuilles de la prairie avant de faire le traitement. Pour ne pas retarder le semis, le traitement peut se faire après le semis, mais avant la levée de l'avoine.
- L'avoine est sensible au gel. Elle doit être récoltée idéalement avant le premier gel meurtrier.
- Le rendement estimé est de 1 à 2 tonnes/ha selon les conditions climatiques et la fertilité du sol.

Les mélanges avec de l'avoine fourragère à ensemercer tôt en août

- Avoine en semis pur, le taux de semis doit être au minimum de 90 à 110 kg/ha. C'est idéal pour une paissance environ un mois après le semis au début montaison et une seconde paissance environ 3 semaines plus tard. Ou encore, l'avoine est récoltée en ensilage après 6 semaines au stade gonflement juste avant l'épiaison pour une meilleure qualité alimentaire. La teneur en protéine est de 12% environ. C'est un fourrage qui convient aux vaches taries et aux taures.
- Avoine avec du pois : la teneur en protéine du mélange augmente. Le taux de semis total doit être de 90 à 110 kg/ha d'avoine plus 50 kg/ha pois (140 à 160 kg/ha pour le mélange). Pour la récolte en ensilage, la durée de séchage augmente à cause du pois qui est plus humide. L'ajout du pois peut augmenter la teneur en protéine de 3-4% de plus que l'avoine pure si la croissance se poursuit tard à l'automne.
- Avoine avec du trèfle annuel (trèfle Alexandrie seul ou en mélange avec du trèfle Incarnat). La dose de semis de l'avoine est de 75 kg/ha et on peut ajouter jusqu'à 7 kg/ha du mélange de trèfles. La teneur en protéine du mélange sera comparable à du bon fourrage.

On doit récolter pour faire de l'ensilage, car le séchage pour foin sec est plus compliqué en automne.

Pour info : <https://www.agrireseau.net/documents/65300/production-de-fourrage-a-partir-de-cereales-de-printemps-et-de-melanges-cereales-pois?r=s%C3%A9cheresse+foin&o=-1&page=23>